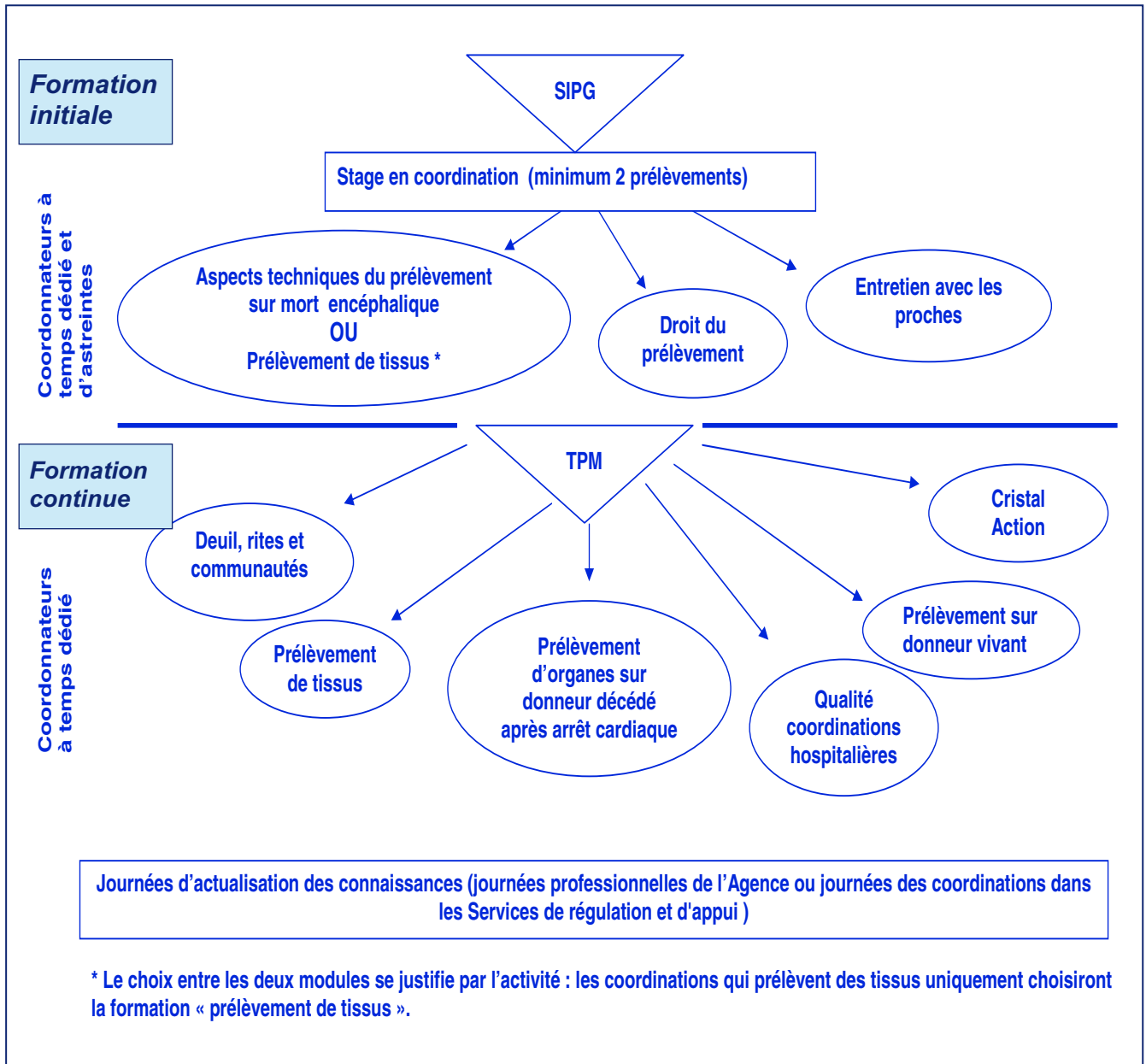


SOMMAIRE

I - Activité de prélèvement : le parcours de formation pour les personnels des coordinations hospitalières



Vous souhaitez acquérir des connaissances essentielles sur le prélèvement, la conservation banques de tissus et la greffe et vous êtes ...

Un administratif, un soignant :

Implication des établissements de santé dans l'activité de prélèvement et de greffe (journée d'information sur site) Code Fx_21/2010 p. 5

Un(e) infirmier(e), un médecin :

Séminaire interrégional sur le prélèvement et la greffe (SIPG) Code Fx_02/2010 p. 7

Un médecin :

Prélèvement en vue de greffe : tout ce qu'un médecin doit savoir Code Fx_23/2010 p. 8

Un(e) infirmier(e), IBODE, IADE :

Réponses aux questions posées par le prélèvement au bloc opératoire Code Fx_25/2010 p.9

Un(e) infirmier(e), un médecin, un administratif :

Prélèvement sur donneur vivant Code Fx_30/2010 p. 10

Un chirurgien préleveur/ transplanteur :

Ecole Francophone de prélèvement multi-organes  Code Fx_36/2010 p. 11

Un agent de service mortuaire :

Savoirs, techniques et conduite à tenir en chambre mortuaire Code Fx_19/2010 p. 12

Un membre du personnel de banque de tissus :

Formation multi-tissus Code Fx_13/2010 p. 13

Un technicien d'études cliniques :

Journées de formation des Techniciens d'Etudes Cliniques et utilisateurs de Cristal Code Fx_24/2010 p. 14

Journée de formation à l'utilisation de Promise

Code Fx_32/2010 p. 15

Vous travaillez dans la coordination de prélèvement d'organes et de tissus...

* Formations hautement recommandées

Formation internationale à la coordination des prélèvements (TPM) * Code Fx_29/2010 p. 16

Le droit du prélèvement et de la greffe * Code Fx_11/2010 p. 17

Entretien avec les proches : comment communiquer en situation difficile * Code Fx_10/2010 p. 18

Prélèvement d'organes sur donneur décédé après arrêt cardiaque * Code Fx_31/2010 p. 19

Prélèvement de tissus * Code Fx_15/2010 p. 20

Deuil, rites et communautés * Code Fx_12/2010 p. 21

Aspects techniques du prélèvement sur mort encéphalique * Code Fx_14/2010 p. 22






II - Activité procréation, embryologie et génétique humaines

Vous souhaitez approfondir un aspect particulier de l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP)

Le cadre juridique de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal	Code Fx_28/2010	p. 23
Place du personnel paramédical et des sages-femmes dans l'accompagnement en AMP	Code Fx_34/2010	p. 24
Risques liés à l'utilisation de l'azote liquide	Code Fx_33/2010	p. 25

III - Qualité

Vous souhaitez engager votre activité dans une démarche qualité ...

Système intégré qualité / risques appliqués aux coordinations hospitalières et aux banques de tissus		Code Fx_06/2010	p. 26
Identification et recensement des donneurs potentiels à l'hôpital : méthode et outils (programme Cristal Action)		Code Fx_22/2010	p. 27
La pratique de la gestion des risques		Code Fx_05/2010	p. 28
Audit interne		Code Fx_07/2010	p. 29
Audit des coordinations hospitalières : conduite et rédaction des rapports		Code Fx_38/2010	p. 30
Système intégré qualité / risques appliqué à la greffe		Code Fx_35/2010	p. 31
Système intégré qualité / risques appliqué à l'assistance médicale à la procréation		Code Fx_26/2010	p. 32
Cycles de formation Eurogentest au management de la qualité dans les laboratoires de génétique		Code Fx_37/2010	p. 33
Formation à l'accréditation JACIE		Code Fx_08/2010	p. 34
<i>Bulletin d'inscription</i>			p. 35
<i>Journées annuelles de l'Agence de la biomédecine</i>			p. 36
<i>Informations administratives</i>			p. 36
<i>Plan d'accès</i>			

Implication des établissements de santé dans l'activité de prélèvement et de greffe (journée d'information sur site)

Code Fx_21/2010

Cette formation, pilotée conjointement par votre établissement et par l'Agence de la biomédecine, s'adresse tout particulièrement aux hôpitaux dont l'activité de prélèvement est réduite ou qui sont membres d'un réseau de prélèvement mais qui souhaitent accentuer leur rôle dans l'identification des donneurs potentiels et optimiser leurs transferts éventuels vers un site préleveur.

Public

Tous personnels hospitaliers concernés par l'identification des donneurs potentiels et notamment les médecins et personnels paramédicaux des services d'urgences, des SAMU, des soins intensifs, des réanimations...

Objectifs

- Renforcer les connaissances sur l'identification et la prise en charge initiale des donneurs potentiels
- Valoriser le rôle de chacun dans la chaîne qui va du prélèvement à la greffe

Thématiques abordées

- Prélèvement et greffe : des missions de santé publique
- Bilan de l'activité de prélèvement et de greffe en France, sur la ZIPR (zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons), l'hôpital et le réseau de prélèvement concernés
- L'épidémiologie des comas graves et les caractéristiques des donneurs
- L'encadrement législatif et réglementaire
- Le diagnostic de la mort encéphalique
- L'entretien avec les proches – Le don
- Articulation et lien entre les coordinations hospitalières, l'Agence de la biomédecine, les services d'urgence, les SAMU, les soins intensifs et les réanimations dans l'identification et le transfert des donneurs potentiels

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques - Echanges et discussions

Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Intervenants

Equipe de coordination hospitalière locale ou de réseau

Médecins et cadres infirmiers animateurs de réseau de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Ressources locales

Equipe de greffe

Lieu de formation

Sur les sites hospitaliers demandeurs.

Renseignements

Auprès du Service de régulation et d'appui de votre ZIPR (zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons) ou auprès de votre coordination hospitalière locale ou de réseau.

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Cette journée sera organisée à la demande des hôpitaux intéressés, en partenariat avec les équipes de coordination (locale ou de réseau), le SRA dont vous relevez, la direction ou le service formation de votre site.

Durée

1 jour

Dates à définir en fonction des attentes des établissements.

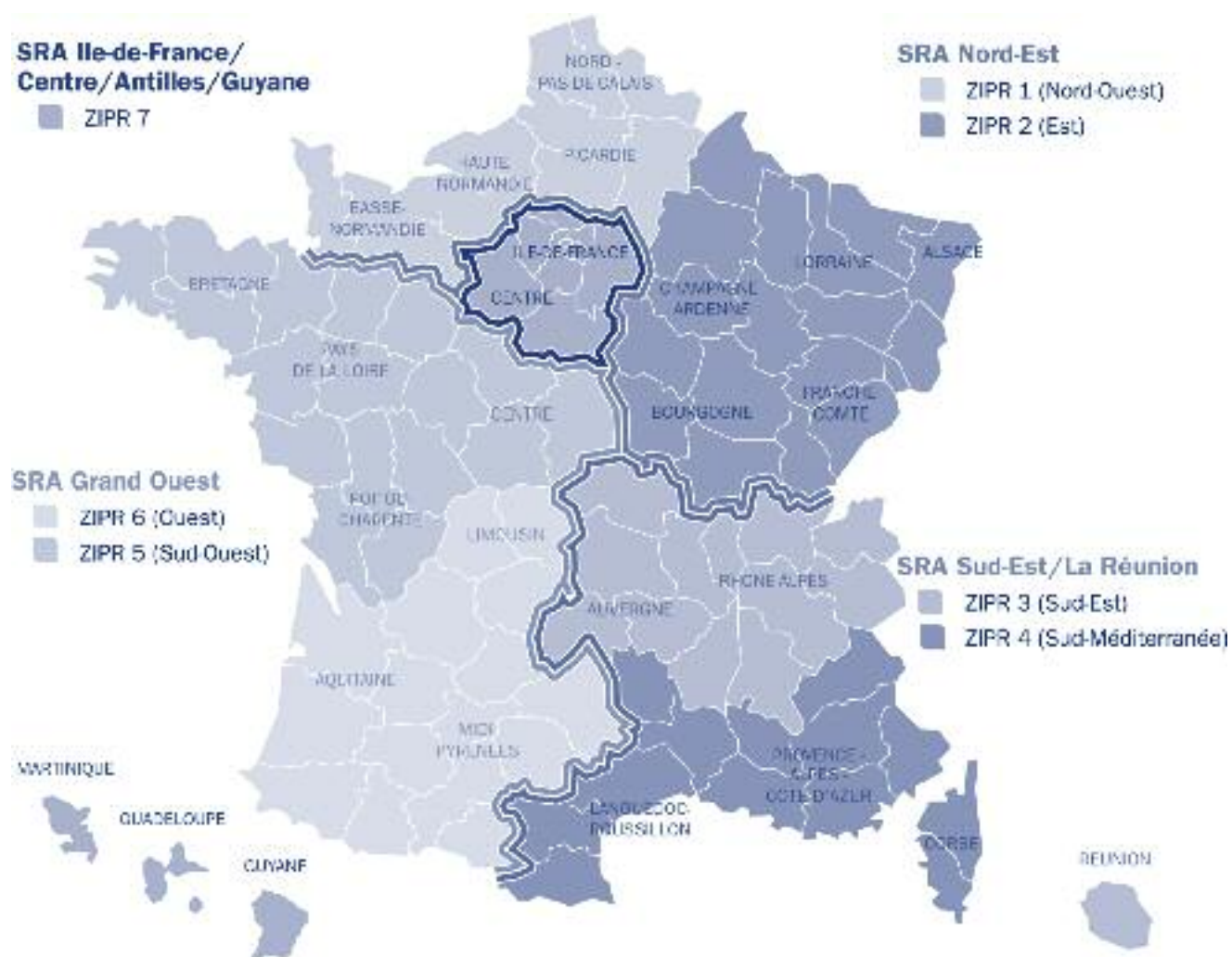
Nombre de participants

20 personnes et au-delà.

Organisation territoriale de l'Agence de la biomédecine

Direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe – *organes-tissus*

- Pôle national de répartition des greffons
- 4 services de régulation et d'appui (SRA)
- 7 zones interrégionales de prélèvement et de répartition des greffons (ZIPR)



SRA Nord-Est
ZIPR 1
ZIPR 2
Tél. 03 83 68 38 10

SRA Sud-Est/La Réunion
ZIPR 3
ZIPR 4
Tél. 04 91 56 52 17/18

SRA Grand Ouest
ZIPR 5
ZIPR 6
Tél. 05 56 79 56 62

SRA Ile-de-France/Centre/Antilles/Guyane
ZIPR 7
Tél. 01 58 46 15 55

Séminaire interrégional sur le prélèvement et la greffe (SIPG)

Code Fx_ 02/2010

Public

Personnels médicaux et paramédicaux des services d'urgence, de réanimation, SAMU-SMUR et de bloc opératoire, impliqués dans la chaîne du prélèvement à la greffe d'organes et de tissus.

Objectifs

Renforcer ses connaissances sur les aspects médicaux, légaux, éthiques et psychologiques propres à l'activité de prélèvement. Intégrer l'activité de prélèvement dans une démarche de santé publique.

Contenu de la formation

Principaux aspects médicaux, législatifs, réglementaires, organisationnels et éthiques du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus.

Exercices d'expression de groupe animés par un psychologue sur les différentes attitudes lors de l'annonce de la mort, ou d'une mort brutale.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques
Découverte, mises en situation
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine
Coordination hospitalière
Psychologue

Coordonnateur de la session

Le chef du service de régulation et d'appui concerné.

Lieu de formation

Pour chaque session, se renseigner auprès du service de régulation et d'appui concerné.

Renseignements et inscriptions

Auprès de la ZIPR de votre région.
(voir coordonnées ci-contre)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine.

Durée

2 jours

2 à 4 sessions par ZIPR :
dates à déterminer

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques, hébergement et repas pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

Les dates et lieux des sessions sont consultables sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

FMC = 19 points

Prélèvement en vue de greffe : tout ce qu'un médecin doit savoir

Code Fx_23/2010

Public

Médecins des services d'urgence et SAMU-SMUR.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la prise en charge d'un donneur, comprendre les enjeux éthiques et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine.

Thématiques abordées

- Présentation de l'Agence/du Service de régulation et d'appui/ de la zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons
- Les enjeux de santé publique
- La mort encéphalique (+ cas cliniques)
- Présentation de la coordination, du réseau, de la filière de soins et de prélèvement
- Les donneurs âgés et limites
- Consentement et information
- Prise en charge d'un AVC et prélèvement d'un donneur décédé après arrêt cardiaque

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés courts pour chaque thème suivi d'un temps d'échange et de questions-réponses entre intervenants et participants, puis d'une phase de débriefing et synthèse.

Intervenants

Infirmier coordonnateur du réseau

Réanimateur

Médecin de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateur de la session

Le chef du service de régulation et d'appui concerné.

Lieu de formation

En région en relation avec le SRA.

Renseignements et inscriptions

Auprès de la ZIPR de votre région.
(voir coordonnées p7)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine.

Durée

1 journée

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine

FMC = 9 points

Réponses aux questions posées par le prélèvement au bloc opératoire

Code Fx_25/2010

Public

Cadres, infirmier(e)s de blocs opératoires et d'anesthésie-réanimation (IBODE, IADE) en charge d'un donneur potentiel aux blocs.

Objectifs

Développer les connaissances relatives au processus de prélèvement d'organes
Clarifier le rôle et les responsabilités des intervenants
Faciliter l'intégration du prélèvement dans l'activité du bloc
Apporter des repères dans la gestion du stress et des émotions

Thématiques abordées

- Les lois de bioéthique en pratique
- Activité de prélèvement et de greffe : chiffres nationaux et locaux
- Place du prélèvement dans l'organisation du bloc opératoire
- Mise en condition du donneur au bloc, organisation du bloc et gestion des intervenants
- Rôle de la coordination hospitalière et démarches administratives
- Mort encéphalique : diagnostic et compréhension du processus
- Collaboration d'équipe et gestion de l'intensité émotionnelle liée à la mort au sein du bloc opératoire

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés

Etude de cas pratiques

Une place importante sera faite à l'échange de pratiques et à l'analyse de situations vécues par les participants

Intervenants

Médecins coordonnateurs

Médecin de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine

Coordinatrice hospitalière

Chirurgien

Coordonnateur de la session

Dr. Christophe LEROUX

Tél. 02 37 51 76 60

e-mail : cleroux@ch-dreux.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1, avenue du stade de France

93212 Saint-Denis la Plaine cedex

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel

Tél. 01 55 93 65 20

Fax. 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

2 sessions en 2010 :

- mai
- novembre

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

Prélèvement sur donneur vivant

Code Fx_30/2010

Public

Médecins, infirmier(e)s et secrétaires des unités de transplantation, coordonnateurs de greffe, IBODE, infirmiers des centres de dialyse, membres et secrétaires des comités « donneurs vivants ».

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la prise en charge d'un donneur vivant, comprendre les enjeux éthiques et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine. Clarifier le rôle et les responsabilités des intervenants.

Thématiques abordées

- Réglementation, rôle et fonctionnement des comités
- Prise en charge et choix du donneur
- Prise en charge financière des donneurs
- Technique opératoire de prélèvement
- Bilan avant le prélèvement
- Suivi et registre
- Principes de choix
- Trafics d'organes
- Données internationales

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés
Echanges et discussion
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui et de la Direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chirurgiens
Psychologue

Coordonnateur de la session

Dr. Hélène JULLIAN-PAPOUIN
Tél. 04 91 56 52 17
e-mail : helene.jullian@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1, avenue du stade de France
93212 Saint-Denis la Plaine cedex

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
Inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

1 session en 2010 :
• avril

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

465 euros déjeuner inclus

FMC = 9 points

Ecole francophone de prélèvement multi-organes

Code Fx_ 36/2010

Public

Chirurgiens préleveurs et greffeurs.

Objectifs

Permettre aux chirurgiens d'harmoniser leurs pratiques dans le domaine du prélèvement d'organes et de tissus et d'en appréhender les aspects techniques spécifiques.

Contenu de la formation

Anatomie et impératifs de greffe, techniques de PMO, PMO et risques de transmission, préservation d'organes de donneurs en état de mort encéphalique et de donneurs décédés après arrêt cardiaque, organes limites, conditionnement, anatomopathologie, présentation de l'Agence.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers (cas pratiques)
Débats contradictoires
Diaporamas
Documentation.

Intervenants

Chirurgiens
Médecins des Services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Médecins de la Direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Cette partie théorique de la formation sera suivie d'une partie pratique dont les modalités seront communiquées ultérieurement.

Coordonnateurs de la session

Dr. Marie THUONG /Pr. Benoît BARROU
Tél. 01 55 93 65 66/ 01 42 17 60 60
e-mail : marie.thuong@biomedecine.fr
benoit.barrou@psl.aphp.fr

Lieu de formation

A déterminer

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
Inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine avec le concours de la SFT, l'AFU, l'ACHBT, la SFCTCV.

Durée

5 jours

1 session en 2010 :
Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

50 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques, de transport, de repas et d'hébergement pris en charge par l'Agence de la biomédecine et les laboratoires.

FMC = 38 points

Savoirs, techniques et conduite à tenir en chambre mortuaire

Code Fx_ 19/2010

Public

Personnels des services mortuaires.

Objectifs

Clarifier et valoriser le rôle des personnels des services mortuaires confrontés aux familles en situation de deuil et dont l'une des missions est l'aide aux prélèvements thérapeutiques et scientifiques.

Contenu de la formation

La présentation du corps, les démarches administratives et juridiques, les rites funéraires des différentes religions, la prise en charge émotionnelle, le rôle auprès des proches, l'activité de prélèvement et de greffe en France.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation.

Intervenants

Cadre de santé responsable de service mortuaire.
Cadre de santé de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateur de la session

En cours

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1, avenue du stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
Inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2010 :
• décembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

Formation multi-tissus

Code Fx_ 13/2010

Public

Techniciens, médecins, ingénieurs, biologistes, et pharmaciens des banques de tissus d'origine humaine.

Objectifs

Acquérir des connaissances générales et spécifiques sur les cornées, membranes amniotiques, os, valves-artères et peau.

Contenu de la formation

Le cadre juridique et administratif, la conservation des tissus, les modalités de prélèvement, les techniques de conservation et indications de greffe pour chaque tissu traité. Activité, organisation et gestion de la liste d'attente cornées (GLAC).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins des banques de tissus
Médecin des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Médecin de la direction médicale et scientifique (DMS) de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateur de la session

Dr. Isabelle MARTINACHE
Tél. 01.55.93.69.16
e-mail : isabelle.martinache@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
Inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

1 session en 2010 :
• mai

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 28 points

Journées de formation des Techniciens d'Etudes Cliniques et utilisateurs Cristal*

Code Fx_24/2010

Public

Techniciens d'études cliniques et autres utilisateurs réguliers (médecins, infirmières, secrétaires) de la base Cristal.

Objectifs

Optimiser la qualité et l'exhaustivité des données saisies dans la base Cristal.

Contenu de la formation

Evaluation de la saisie des équipes
Point sur les études mises en place par l'Agence de la biomédecine
Présentation des nouvelles applications développées par la direction des systèmes d'information (DSI)
Qualité (aide à la saisie, résultat des audits)

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporama
Documentation

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (DMS)
Médecins greffeurs
Biostatisticiens de la DMS
Assistant de recherche clinique
Chargé de projet de la direction des systèmes d'information (DSI)
Membres des services de régulation et d'appui

* *Cristal : base informatisée qui permet de saisir les données concernant les malades depuis leur inscription sur la liste d'attente de greffe jusqu'à leurs suivis après greffe.*

Coordonnateurs de la session

Carole MACKOSSO / Mirela DUMAN
Tél. 01 55 93 69 21 / 65 62
e-mail : carole.mackosso@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Carole MACKOSSO / Mirela DUMAN
Tél. 01 55 93 69 21 / 65 62
Fax 01 55 93 69 30
e-mail : carole.mackosso@biomedecine.fr
mirela.duman@biomedecine.fr

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours par session

2 sessions : dates à préciser ultérieurement

Nombre de participants

Environ 50

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

Cette formation ne concerne pas la greffe de moelle. Pour ce type de greffe, des formations spécifiques seront organisées en 2010, conjointement avec l'EBMT et la SFGM-TC, notamment concernant l'utilisation du logiciel européen Promise.

FMC = 19 points par session

Journée de formation à l'utilisation de Promise*

Code Fx_32/2010

Public

Techniciens d'études cliniques, attachés de recherche clinique et autres utilisateurs (médecins, infirmières, secrétaires) de la base Promise.

Objectifs

Optimiser la qualité et l'exhaustivité des données saisies dans la base Promise.

Contenu de la formation

Aide à la saisie – Qualité des données
Correction des données saisies
Procédures d'extraction
Point sur les études mises en place par l'Agence de la biomédecine

Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers pratiques de manipulation du logiciel
Apports théoriques
Diaporama
Documentation

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (DMS)
Biostatisticienne du pôle évaluation de la DMS
Data manager de la SFGM-TC et de l'EBMT Paris.

* *Promise* : ce logiciel permet un recueil des données de greffes de cellules souches hématopoïétiques.

Coordonnateur de la session

Florence MESNIL
Tél. 01 55 93 69 23
e-mail : florence.mesnil@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Florence MESNIL
Tél. 01 55 93 69 23
Fax 01 55 93 69 30
e-mail : florence.mesnil@biomedecine.fr

Organisme formateur

Agence de la biomédecine
Formation organisée en partenariat avec
l'EBMT et la SFGM-TC.

Dates

Les dates seront consultables sur le site de
l'Agence :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par
l'Agence de la biomédecine.

FMC = 36 points sur la base de 4 jours

Formation internationale à la coordination des prélèvements (TPM)*

Code Fx_ 29/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es).

Objectifs

Dans le cadre d'une formation en résidentiel de cinq jours, transmettre de manière interactive les informations cliniques, juridiques, éthiques, organisationnelles propres à l'activité de prélèvement ; favoriser l'implication de chacun dans le processus ainsi que le partage d'expérience ou la discussion entre professionnels des coordinations en place et novices.

Contenu de la formation

Epidémiologie, identification et recensement des donneurs potentiels (Donor Action), diagnostic de la mort encéphalique, prise en charge médicale du donneur, sélection des donneurs, rôle de la coordination hospitalière, dossier du donneur, critères de prélevabilité des organes et tissus, étapes de la coordination d'un prélèvement, sécurité sanitaire, rôle du service de régulation et d'appui dans la régulation et l'attribution des greffons, phase chirurgicale au bloc opératoire (prélèvement et conditionnement des organes), retour du corps.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation, ateliers
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Film
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Coordonnateurs hospitaliers infirmier et/ou médecin
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

** Transplant Procurement Management : formation validante élaborée en partenariat avec l'Université de Barcelone et spécifique aux coordonnateurs médecins et infirmier(e)s*

Coordonnateur de la session

Dr. Marie THUONG
Tél. 01 55 93 65 66
e-mail : marie.thuong@biomedecine.fr

Lieu de formation

En région.

Renseignements et inscriptions

Auprès du chef du service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine de votre région.
(voir coordonnées page 7)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

5 jours

2 sessions en 2010 : janvier et octobre
Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

50 personnes

Coût de l'inscription

2575 euros
Frais pédagogiques, repas et hébergement pris en charge par l'Agence de la biomédecine **pour les participants français de métropole et DOM.**
Les dates et lieux des sessions sont consultables sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

FMC = 38 points

Le droit du prélèvement et de la greffe

Code Fx_ 11/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), cadres de santé et administratifs, médecins des ARH, DRASS, DDASS.

Objectifs

Acquérir les points essentiels du cadre juridique réglementant l'activité de prélèvement et de greffe, s'approprier les textes au travers des études de cas proposées.

Contenu de la formation

Les repères juridiques : sources du droit, personne juridique, organisation de la justice, principes généraux du droit de la santé (responsabilité médicale).

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades : information et consentement, accès au dossier médical, application en matière de don d'organes et de greffe.

La loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique (les principes généraux).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers de travail en petits groupes

Echanges et discussion (cas concrets)

Diaporamas

Documentation

Intervenants

Juriste et médecin de l'Agence de la biomédecine

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateur de la session

Dr. Alain ATINAULT

Tél. 01 58 46 15 40

e-mail : alain.atinault@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2010

• octobre

Les dates exactes seront communiquées

sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Entretien avec les proches : comment communiquer en situation difficile

Code Fx_ 10/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), personnels des services d'urgence, de réanimation, de SAMU-SMUR et de bloc opératoire.

Objectifs

- resituer l'entretien dans ses différentes étapes jusqu'à la greffe et dans le parcours psychologique des proches,
- identifier les éléments de communication efficace conditionnant le bon déroulement de l'annonce du décès ou du recueil de l'absence d'opposition au prélèvement,
- identifier les incidences de l'entretien sur la souffrance, sur le deuil et sur sa résolution,
- mener un entretien avec les proches du défunt en utilisant les différents outils à disposition et les ressources de la relation d'aide : techniques de communication, écoute, authenticité, cohérence entre le verbal et le non-verbal...

Contenu de la formation

- Les facteurs antérieurs à l'entretien qui influencent le comportement des personnes rencontrées (repères)
- Construction du logigramme d'un entretien par groupes
- Techniques de communication en situation de crise : expérimentation, mise en œuvre et intégration
- Jeux de rôles filmés, étudiés et débriefés

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Apports pratiques : travail de groupe, mises en situation

Echanges autour de l'analyse des pratiques des participants

Documentation

Intervenants

Médecin

Cadre supérieur chargé de projet enseignement

Psychologue

Prestataire extérieur : expert PNL et analyse transactionnelle

Coordonnateurs de la session

Dr. Elisabeth LEPRESLE

Tél. 01 55 93 65 20

e-mail : elisabeth.lepresle@biomedecine.fr

Dr. Benoît AVERLAND

Tél. 03 20 44 59 19

e-mail : sabine.bourbon@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

3 sessions en 2010

• mars

• mai

• décembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

12 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 29 points

Prélèvement d'organes sur donneur décédé après arrêt cardiaque

Code Fx_ 31/2010

Public

Coordonnateurs hospitaliers médecins et infirmiers, urgentistes, réanimateurs, SAMU, IBODE, chirurgiens préleveurs.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la mise en place d'un protocole de recensement et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine.

Contenu de la formation

- Définition (critères de Maastricht)
- Législation et éthique
- Régulation des organes et transport
- Choix du donneur et prise en charge
- Place des extra-hospitaliers (SAMU etc.)
- Pose et entretien des perfusions, techniques et surveillance (sonde de Gillot etc.)
- Coûts, T2A, forfaits
- Rôle de la coordination et du médecin réanimateur
- Particularités chirurgicales du prélèvement et de la greffe

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers pratiques de démonstration de machines à perfuser, de planches à masser et d'ECMO-CRN

Diaporamas

Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui et de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Chirurgien

Médecin de SAMU

Coordonnateurs de prélèvement

Coordonnateur de la session

Dr. Frédéric BRUN

Tél. 04 72 11 54 09

e-mail : frederic.brun@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour 1/2

1 session en 2010

- mars

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

720 euros déjeuner inclus

FMC = 14 points

Prélèvement de tissus

Code Fx_ 15/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es) débutant une activité de coordination hospitalière de prélèvement de tissus (cornées, peau, os, vaisseaux), cadres de santé.

Objectifs

Maîtriser les aspects législatifs, médico-techniques et organisationnels spécifiques au prélèvement de tissus avec prise en charge précoce.

Contenu de la formation

L'activité en chiffres, la réglementation, les critères de prélevabilité, les techniques de prélèvement et de conservation, les indications et résultats de greffe, le rôle du coordonnateur hospitalier (recensement des donneurs et contre-indications, entretien avec les proches, procédures administratives et préparation du prélèvement, conditionnement, étiquetage et transport, suivi et clôture du dossier donneur), l'organisation d'une banque (viabilité des greffons et validation par la banque).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine
Coordonnateur hospitalier infirmier
Médecin ophtalmologiste
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chirurgiens

Coordonnateur de la session

Jean-Noël LE SANT
Tél. 02 40 08 70 76
e-mail : jeannoel.lesant@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2010
• septembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Deuil, rites et communautés

Code Fx_ 12/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), personnels des services d'urgence, de réanimation, de SAMU-SMUR et de bloc opératoire.

Objectifs

Arriver à mieux intégrer dans l'accompagnement des proches confrontés à la mort brutale d'un proche :

- les aspects historique et anthropologique de la mort
- les aspects théorique et pratique des rites funéraires et des pratiques liées à la mort
- les processus psychologiques déclenchés par la perte et leurs interactions avec le prélèvement

Contenu de la formation

Le deuil : son processus, l'accompagnement des proches.

Les communautés religieuses et leur rapport au corps, à la mort, et au prélèvement.

Le don et ses différents mécanismes.

L'anthropologie du corps.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Echanges et discussion (cas concrets)

Diaporamas

Documentation

Intervenants

Psychologue clinicien

Ecrivain-conférencière

Cadre infirmier coordonnateur hospitalier

Enseignant-chercheur, maître de conférence, philosophe

Anthropologue

Coordonnateur de la session

Dr. Elisabeth LEPRESLE

Tél. 01 55 93 65 20

e-mail : elisabeth.lepresle@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

1 session en 2010

• octobre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 28 points

Aspects techniques du prélèvement sur mort encéphalique

Code Fx_ 14/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es). Personnels participant aux astreintes paramédicales de coordination.

Objectifs

Savoir maîtriser un processus de prélèvement d'organes. S'approprier le processus de prélèvement d'organes et de tissus y compris composites au cours d'un PMO et acquérir les connaissances et les outils pour mener à bien un prélèvement.

Contenu de la formation

Les missions et rôles des coordinations hospitalières, prise en charge paramédicale du projet de prélèvement ; les étapes et aspects organisationnels du prélèvement ; rôle du coordonnateur hospitalier après le prélèvement et les jours suivants.

Les donneurs à critères élargis : maladies rares, cancers, donneurs âgés, dérogations ; et les règles de répartition (scores), priorités, experts.

Actualités.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Echanges et discussion (cas concrets)

Diaporamas

Film

Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau

Coordonnateurs hospitaliers infirmier et/ou médecin

Coordonnateur de la session

Dr Christian LAMOTTE

Tél. 02 47 47 99 09

e-mail : christian.lamotte@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

2 sessions en 2010

- mars
- septembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Le cadre juridique de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal

Code Fx_ 28/2010

Public

Professionnels de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic pré-natal, responsables juridiques des établissements de santé, personnels administratifs des ARH, DRASS, DDASS.

Objectifs

Acquérir une meilleure connaissance du cadre juridique des activités d'assistance médicale à la procréation et de diagnostic prénatal, s'approprier les textes au travers des études de cas proposées.

Contenu de la formation

1^{ère} journée : repères juridiques

Sources du droit, personne juridique, organisation de la justice, principes généraux du droit de la santé (responsabilité médicale)

La loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades : information et consentement, accès au dossier médical, application en matière d'AMP/DPN

La loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique (principes généraux)

Les décrets du 22 décembre 2006 organisant le dispositif

2^{ème} journée : ateliers d'application à l'AMP/au DPN

Aspects internationaux concernant chacune de ces activités

Approche éthique

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers (cas pratiques)

Diaporamas

Documentation

Bibliographie

Intervenants

Avocat

Professionnels

Juristes de la Direction juridique de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateurs de la session

Dr. Françoise MERLET

Tél. 01 55 93 65 09

e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Dr. François THEPOT

Tél. 01 55 93 64 76

e-mail : francois.thepot@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2010

• novembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

825 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Place du personnel paramédical et des sages-femmes dans l'accompagnement en AMP

Code Fx_ 34/2010

Public

Sages-femmes et professionnels paramédicaux des centres clinico-biologiques d'AMP et des CECOS.

Objectifs

Mieux comprendre ce qu'est le rôle des sages-femmes, des infirmier(e)s, des techniciens et autres personnels paramédicaux, notamment en matière d'accompagnement des couples lors des démarches d'AMP. Mieux définir les enjeux et la place des professionnels dans cette activité.

Contenu de la formation

Ressources humaines impliquées dans l'AMP

Rôle des sages-femmes et personnels paramédicaux au sein d'une équipe multidisciplinaire d'un centre d'AMP
Identification des situations de vulnérabilité nécessitant un accompagnement particulier

Sages-femmes : limites des prescriptions, consultations, suivi

Rôle des techniciens œuvrant dans les structures de traitement et conservation des gamètes et embryons (CECOS et autres)

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Etudes de cas

Documentation

Bibliographie

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Praticiens cliniciens

Sage-femme

Coordonnateurs de la session

Dr. Françoise MERLET

Tél. 01 55 93 65 09

e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Dr. François THEPOT

Tél. 01 55 93 64 76

e-mail : francois.thepot@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

inscription en ligne :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

1 session en 2010

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

465 euros déjeuner inclus

Risques liés à l'utilisation de l'azote liquide en AMP

Code Fx_ 33/2010

Public

Techniciens, cadres, personnels médico-techniques et biomédicaux des hôpitaux, médecins et pharmaciens inspecteurs.

Objectifs

Savoir identifier les risques liés à l'utilisation de l'azote liquide et les prévenir, notamment au cours des activités d'AMP.

Contenu de la formation

Règlementation, recommandations de l'AFSSET, moyens de sécurité existants, précautions d'utilisation en routine, risque infectieux et décontamination, vigilance (revue des incidents dans la littérature).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Documentation
Bibliographie

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Praticiens cliniciens biologistes
Juristes
Technicien
Membres de l'AFSSET

Coordonnateurs de la session

Dr. Françoise MERLET
Tél. 01 55 93 65 09
e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Dr. François THEPOT
Tél. 01 55 93 64 76
e-mail : francois.thepot@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

1 session en 2010

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

465 euros déjeuner inclus

FMC = 9 points

Systeme integre qualite/ risques appliques aux coordinations hospitalieres et aux banques de tissus

Code Fx_06/2010

Public

Professionnels des coordinations hospitalieres, medecins et infirmiers (es).
Medecins, ingenieurs, biologistes, pharmaciens, techniciens et secretaires des banques de tissus d'origine humaine.

Objectifs

Acquerir les connaissances et les concepts fondamentaux pour mettre en oeuvre un systeme qualite en reference aux normes ISO 9001 version 2000 et au manuel de la Haute autorite de sante.

Contenu de la formation

- 1^{ere} journee :** concept qualite/risques pour les activites de coordination des prelevements et de conservation de tissus en banque
2^{eme} journee : construction du systeme qualite/risques des coordinations et des banques
3^{eme} journee : auto-evaluation

Methodes et moyens pedagogiques

Apports theoriques
Ateliers d'etude de cas par groupes
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Consultant senior specialise en demarche qualite/ risques.

Note : un guide d'auto-evaluation de la demarche qualite/ risques est remis aux participants.

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE
Tel. 04 94 94 44 59
e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr
Dr. Hervé CREUSVAUX
Tel. 01 55 93 65 92
e-mail : herve.creusvaux@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tel. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-evaluation à distance

1 session en 2010
• novembre 2010
+ 1 journée en 2011

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Identification et recensement des donneurs potentiels à l'hôpital : méthode et outils (programme Cristal Action)

Code Fx_ 22/2010

Pré-requis

La demande de formation devra préalablement être validée par le Service de Régulation et d'Appui.
Au moins un médecin par coordination devra être formé.

Public

Prioritairement les personnels des coordinations hospitalières des prélèvements (médecins et infirmières), ou des services de SAMU, réanimation, urgences, bloc opératoire, fortement impliqués dans l'activité.

Objectifs

Identifier les faiblesses dans l'activité de prélèvement à chacune des grandes étapes du processus : le recensement, l'identification, le diagnostic de mort encéphalique, l'appel de la coordination, l'entretien avec les proches, afin de mettre en place des actions correctives à travers des journées d'information ou de formation. Ce programme s'apparente à une démarche qualité.

Contenu de la formation

Présentation du contexte de l'activité de prélèvement, des enjeux.
Intérêt et bénéfices de la démarche et des outils (les enquêtes, le logiciel) du programme.
Présentation de la base de données Cristal Action et manipulations : entraînement à la saisie et à l'exploitation des données.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers de saisie sur le logiciel
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Chargé de projet de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Médecins et cadres infirmiers animateurs de réseau des Services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateurs du programme Renseignements - Inscriptions*

SRA Nord - Est :
Dr. Benoît AVERLAND
Tél. 03.20.44.59.14
SRA Sud-Est/La Réunion :
Eric MICHEL
Tél. 04.72.11.57.37
SRA Grand Ouest - Pôle Sud-Ouest :
Dr. Evelyne BIRONNEAU
Tél. 05.56.79.56.61
SRA Grand Ouest :
Dr. Christian LAMOTTE
Tél. 02.47.47.99.09
SRA Ile de France /Centre/ Les Antilles/Guyane :
Dr. Patrice GUERRINI
Tél. 01.58.46.15.40
Coordination nationale :
Daniel MAROUDY – Tél. 01.55.93.64.95

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Ou en région à la demande des établissements

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

* sous réserve de la validation de la demande d'inscription par le comité de pilotage Cristal Action

Durée

Niveau 1 : 1 jour
Niveau 2 : 1/2 journée

Nombre de participants

16 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge
par l'Agence de la biomédecine.

FMC = 14 points pour le Niveau 1
9 points pour le Niveau 2

La pratique de la gestion des risques

Code Fx_ 05/2010

Public

Médecins, infirmiers (ères) D.E., techniciens, biologistes, des services de coordination hospitalière, équipes de greffe, banques de tissus, laboratoires de thérapie cellulaire, centres d'assistance médicale à la procréation, CECOS.

Objectifs

Acquérir la méthodologie et les outils relatifs à la mise en place d'une démarche de gestion des risques dans son environnement professionnel.

Contenu de la formation

1^{ère} journée : le concept et la pratique de l'analyse et de la maîtrise des risques

2^{ème} journée : les actions de prévention/protection à intégrer dans la démarche qualité

3^{ème} journée : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers d'étude de cas par groupes
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Consultant senior spécialisé en démarche qualité/ risques.

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE
Tél. 04 94 94 44 59
e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr
Dr. Hervé CREUSVAUX
Tél. 01 55 93 65 92
e-mail : herve.creusvaux@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2010
• septembre 2010
+ 1 journée en 2011

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Audit interne

Code Fx_ 07/2010

Public

Professionnels impliqués dans les banques de tissus, les unités de thérapie cellulaire, les unités de coordination hospitalière, les équipes de greffe, les centres d'assistance médicale à la procréation et les CECOS.

Objectifs

S'approprier la démarche de l'audit afin de se préparer à auditer ou à être audité.

Contenu de la formation

Présentation des étapes essentielles du déroulement de l'audit suivant les exigences normalisées ISO
Simulation d'audits

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers d'étude de cas par groupes
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Consultant senior spécialisé en démarche qualité/ risques.

Note : l'attestation de stage délivrée vaut qualification d'auditeur après un premier audit mené par le participant en situation réelle.

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE
Tél. 04 94 94 44 59
e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr

Dr. Anita GUARINOS
Tél. 01 55 93 64 22
e-mail : anita.guarinos@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2010
• octobre 2010
+ 1 journée en 2011

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

12 à 15 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Audits des coordinations hospitalières : conduite et rédaction des rapports

Code Fx_ 38/2010

Public

Auditeurs des coordinations hospitalières de prélèvements d'organes et de tissus.

Objectifs

Savoir conduire un audit des coordinations hospitalières et en rédiger le rapport.

Contenu de la formation

Préparation et conduite de visite d'audit : rôle et mission des auditeurs avant, pendant et après la visite
Processus décisionnel des avis de certification : articulation entre le référentiel d'auto-évaluation, les critères prioritaires, les constats, les axes d'amélioration et les décisions de certification
Apprentissage à l'écriture du rapport : liens référentiels d'auto-évaluation, constats, conformités. Méthode de rédaction.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers
Diaporamas
Documentation.

Intervenants

Médecin et chargé de projet audits de la Direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Prestataire extérieur

Coordonnateurs de la session

Dr. Anita GUARINOS
Tél. 01 55 93 64 22
e-mail : anita.guarinos@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée

• décembre 2010

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine pour ses auditeurs.

FMC = 9 points

Systeme intégré qualité /risques appliqué à la greffe

Code Fx_35/2010

Public

Professionnels des unités de greffe, chirurgiens, médecins et infirmiers (es), ingénieurs, biologistes, pharmaciens, techniciens.

Objectifs

Acquérir les connaissances et les concepts fondamentaux pour mettre en œuvre un système qualité en référence aux normes ISO 9001 version 2000 et au manuel de la Haute autorité de santé.

Contenu de la formation

1^{ère} journée : concept qualité/ risques pour les activités de greffe

2^{ème} journée : construction du système qualité/risques appliqué à la greffe

3^{ème} journée : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers d'étude de cas par groupes
Diaporamas

Intervenants

Consultant senior spécialisé en démarche qualité.

***Note** : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité est remis aux participants.*

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE
Tél. 04 94 94 44 59
e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr
Dr. Hervé CREUSVAUX
Tél. 01 55 93 65 92
e-mail : herve.creusvaux@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2010
• septembre 2010
+ 1 journée en 2011

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Systeme intégré qualité / risques appliqué à l'assistance médicale à la procréation

Code Fx_ 26/2010

Public

Médecins, biologistes, IDE, cadres, techniciens.

Objectifs

Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre en place un système qualité/risques AMP au niveau des exigences ISO 9001, ISO 15189 pour les laboratoires biologiques.

Contenu de la formation

1^{ère} journée : concept qualité/ risques pour les activités AMP

2^{ème} journée : construction du système qualité/risques AMP

3^{ème} journée : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers d'étude de cas par groupes
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Consultant senior spécialisé en démarche qualité/ risques.
Médecin de centre d'AMP.

Note : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité/ risques est remis aux participants.

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE
Tél. 04 94 94 44 59
e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr
Dr. Ann PARIENTE-KHAYAT
Tél. 01 55 93 64 18
e-mail : ann.pariantekhayat@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

**2 jours + 1 journée d'auto-évaluation
à distance**

1 session en 2010

• juin + novembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Cycles de formation Eurogentest au management de la qualité dans les laboratoires de génétique

(Formations en français)

Code Fx_37/2010

Public

Personnels des laboratoires de génétique moléculaire et cytogénétique en phase initiale de mise en place d'un système d'assurance qualité, généticiens moléculaires, cytogénéticiens, techniciens et ingénieurs.

Objectifs

Comparer et partager les expériences de mise en place des systèmes qualité et travailler sur des situations concrètes en rapport avec la qualité avec références aux standards européens.

Contenu de la formation

Accréditation et management de la qualité
Audits internes
Motivation du personnel et accompagnement du changement des pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporamas
Documentation
Ateliers interactifs d'études de cas par groupes : les principales difficultés rencontrées dans le management du système de qualité et les moyens de préparer l'accréditation selon la norme ISO 15 189 seront discutés au travers d'activités interactives en petits groupes animés par des experts

Intervenants

Personnels d'Eurogentest (organisme européen) et leur partenaire « Management, Consulting & Research »
Professionnels français des laboratoires de génétique.

La norme ISO 15189 est le référentiel choisi pour les ateliers.

Coordonnateurs de la session

Dr. Pascale LEVY
Tél. 01 55 93 64 01
e-mail : pascale.levy@biomedecine.fr
Pr. François THEPOT
Tél. 01 55 93 64 76
e-mail : francois.thepot@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

3 sessions en 2010
Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

30 personnes

Coût prévisionnel de l'inscription pour les personnels des laboratoires de génétique

470 euros déjeuners et dîner inclus
Inscription + norme ISO 15189 : 605 €
déjeuners et dîner inclus

FMC = 19 points

Formation à l'accréditation JACIE

Code Fx_ 08/2010

Public

Médecins, pharmaciens, cadres infirmiers, assistants qualitatifs des laboratoires de thérapie cellulaire, d'unités de cytophérèse et des services cliniques d'hématologie en cours de démarche d'accréditation JACIE.

Objectifs

Acquérir la méthodologie et les outils pour conduire la préparation à l'accréditation JACIE.

Contenu de la formation

Programme d'accréditation clinique, prélèvement et laboratoires de thérapie cellulaire.
Présentation des standards et du système qualité JACIE.
Ateliers pratiques sur la méthode de mise en place des standards JACIE

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins, pharmaciens, cadres infirmiers et qualitatifs de centres accrédités ou en cours de démarche d'accréditation.

Coordonnateurs de la session

Dr. Catherine FAUCHER
Tél. 01 55 93 69 01
e-mail : catherine.faucher@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr
inscription en ligne :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée ½ + 1 journée à distance

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

1135 euros déjeuner inclus

FMC = 14 points + 9 points

BULLETIN D'INSCRIPTION / FORMATION 2010

à retourner à :

AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

Unité Formation

1 avenue du Stade de France – 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Fax : 01 55 93 65 61

ou pré-inscription en ligne sur

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Nom Prénom
Fonction
Etablissement
Service
Adresse
.....
.....
Tél. professionnel : Fax :
e-mail :

Prise en charge financière : accordée* en cours

Nom du responsable du service formation :

Tél Fax :

Adresse de facturation si différente :

* si OUI, joindre la prise en charge financière de votre établissement au bulletin d'inscription.

CODE DE LA FORMATION	Date de la session
FX/2010	
FX/2010	
FX/2010	
FX/2010	
FX/2010	

ATTENTION :

Les frais de transport, d'hébergement sont à la charge des établissements.

Les Journées professionnelles de l'Agence de la biomédecine

- **Prélèvement et greffe**
- **Procréation, embryologie, génétique humaines**
- **Registre France greffe de moelle – Journées annuelles qualité**

Date et pré-programme disponibles en 2010

sur le site Internet de
l'Agence de la biomédecine :
www.agence-biomedecine.fr

**Organisme de formation :
Agence de la biomédecine**

1 avenue du Stade de France - 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Numéro de SIRET : 180 092 587 000 13

Code APE : 751C

Numéro de déclaration d'activité : 1193P003493

Numéro d'agrément Formation Médicale Continue : 100 128

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>